

CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2* 3 4 5 6 7

LU0336083497

Reporting mensuel - 28/03/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

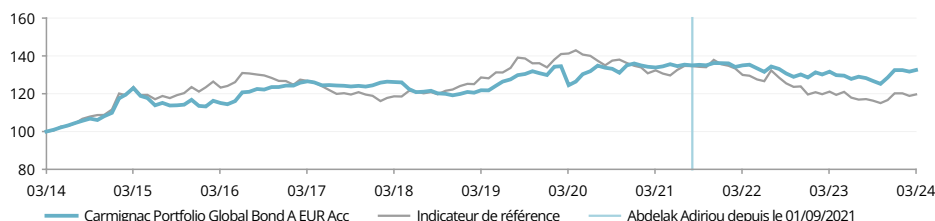
Fonds obligataire international qui applique des stratégies de taux, de crédit et de change à travers le monde. Son approche flexible et opportuniste lui permet de mettre en œuvre une allocation de conviction et non benchmarkée et d'exploiter rapidement et pleinement les opportunités dans toutes les conditions de marché. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 01/09/2021
A EUR Acc	0.67	-1.00	8.80	32.55	-0.33	1.70	2.86	-0.7
Indicateur de référence	-1.22	-9.62	-6.97	19.64	-3.32	-1.43	1.81	-4.4
Moyenne de la catégorie	1.77	-6.33	-3.15	17.00	-2.16	-0.64	1.58	—
Classement (quartile)	3	1	1	1	1	1	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A EUR Acc	3.02	-5.56	0.12	4.70	8.36	-3.66	0.10	9.46	3.33	13.78
Indicateur de référence	0.50	-11.79	0.60	0.62	7.97	4.35	-6.16	4.60	8.49	14.63

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	4.3	5.0	5.3
Volatilité du benchmark	6.7	6.5	6.3
Ratio de Sharpe	-0.0	0.4	0.6
Bêta	0.5	0.3	0.4
Alpha	-0.0	0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	6.0%
VaR de l'indicateur	4.6%



A. Adjriou

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	3.2
Yield to Maturity	6.1%
Notation moyenne	BBB+
Coupon moyen	4.5%
Nombre d'émetteurs obligations	98
Nombre d'obligations	129

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 14/12/2007
Actifs sous gestion du Fonds : 744M€ / 803M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 14/12/2007
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 312M€
VL : 1493.31€
Catégorie Morningstar™ : Global Bond



Overall Morningstar Rating™
03/2024

GÉRANT(S) DU FONDS

Abdelak Adjriou depuis le 01/09/2021

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

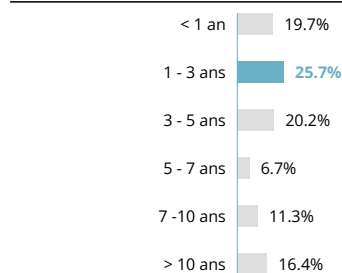
JP Morgan Global Government Bond Index (coupons réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

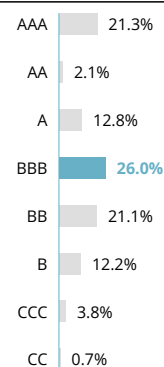
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

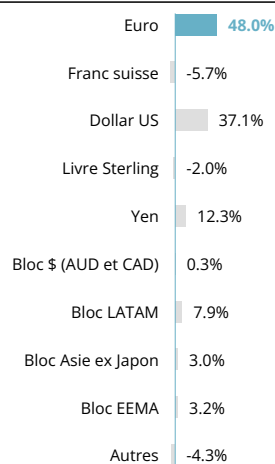
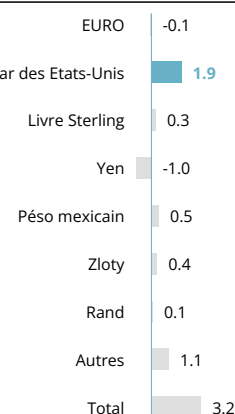
Obligations	95.4%
Emprunts d'Etat pays développés	29.0%
Amérique du Nord	20.4%
Asie Pacifique	4.7%
Europe	4.0%
Emprunts d'Etat pays émergents	35.5%
Afrique	6.6%
Amérique Latine	13.9%
Asie	1.4%
Europe de l'Est	11.1%
Moyen-Orient	2.5%
Emprunts privés pays développés	14.7%
Consommation Discrétionnaire	2.0%
Biens de Consommation de Base	0.5%
Energie	5.5%
Finance	5.0%
Industrie	0.7%
Immobilier	0.9%
Emprunts privés pays émergents	9.8%
Energie	5.7%
Finance	1.8%
Industrie	0.1%
Matériaux	1.3%
Immobilier	0.5%
Communication	0.3%
Services aux Collectivités	0.1%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	6.5%
Actions	0.8%
Monétaire	1.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	2.7%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE


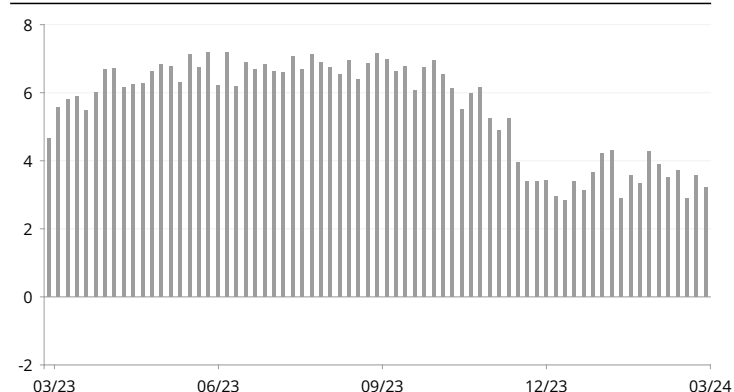
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION


Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

SENSIBILITÉ GLOBALE - RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Etats-Unis	AAA	10.3%
MEXICO 8.50% 01/03/2029	Mexique	BBB-	7.1%
UNITED STATES 2.38% 15/10/2028	Etats-Unis	AAA	6.0%
JAPAN 1.30% 20/03/2063	Japon	A	4.2%
ITALY 0.35% 01/02/2025	Italie	BBB	4.0%
DOMINICAN REPUBLIC 6.88% 29/01/2026	République Dominicaine	BB-	3.8%
POLAND 6.00% 25/10/2033	Pologne	A-	3.5%
UNITED STATES 1.50% 15/02/2053	Etats-Unis	AAA	2.1%
UNITED STATES 1.38% 15/07/2033	Etats-Unis	AAA	2.0%
POLAND 1.25% 25/10/2030	Pologne	A	2.0%
Total			44.9%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	77
Nombre d'émetteurs notés	73
Taux de couverture	94.8%

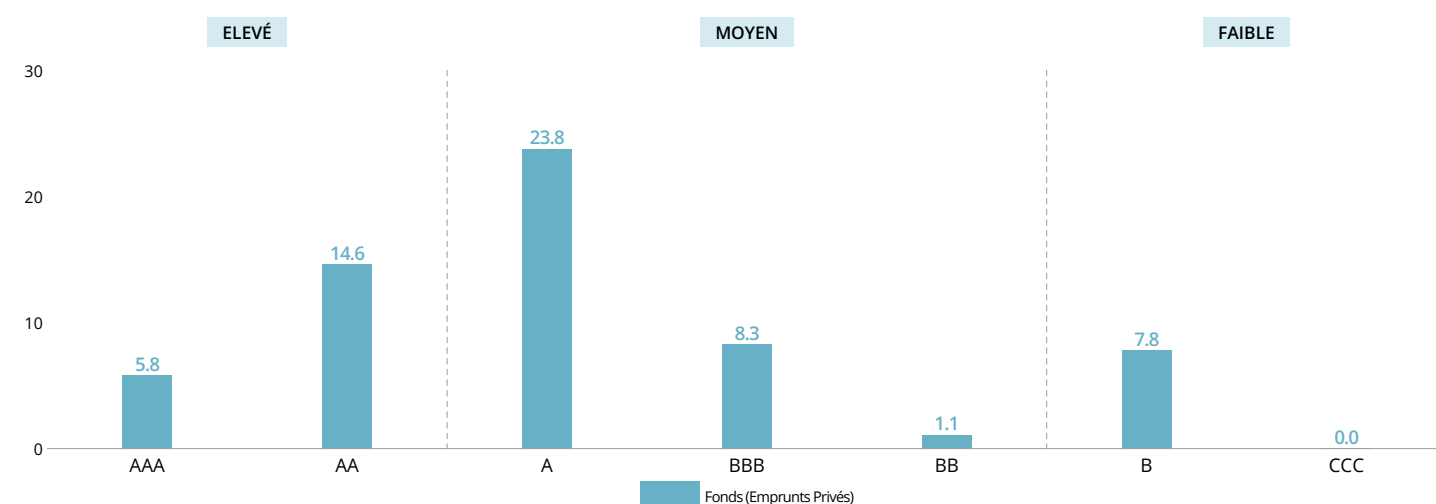
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Global Bond A EUR Acc	A
---	---

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



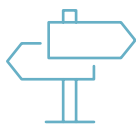
Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 63.4%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
FINNAIR OYJ	0.7%	AAA
PETROLEUM GEOSERVICES AS	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.2%	AAA
TOTALENERGIES SE	0.8%	AA
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	0.2%	AA

Source: MSCI ESG

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Les réunions des banques centrales n'ont pas réservé de surprises majeures lors du mois de mars, exception faite de la Banque du Japon qui a mis un terme à sa politique de taux d'intérêt négatifs en augmentant son taux directeur de -0,1% à une fourchette de 0%-0,1%. En revanche, la perspective d'une trajectoire de baisse des taux coordonnée entre la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale semble se contracter tant les données de croissance et d'inflation ne cessent de surprendre à la hausse outre-Atlantique. En dépit d'un narratif accommodant, la Réserve fédérale a été contrainte d'accroître ses prévisions de croissance pour le cycle à venir. L'indice des prix à la consommation a de nouveau dépassé les attentes des opérateurs de marché à +3,2% sur un an après une publication déjà décevante le mois précédent alors que l'inflation cœur reste sensiblement au-dessus de la cible de la Réserve fédérale à 3,8%. Les autres indicateurs se sont montrés tout aussi robustes, à l'instar des ventes au détail ou de la production industrielle qui ont rebondi à fin février alors que le rapport sur les créations d'emplois a également dépassé les attentes avec une augmentation de 275 000 emplois sur le mois. Sur le Vieux Continent, la tendance reste plus mesurée alors que les États font preuve d'un peu plus d'orthodoxie budgétaire pour satisfaire les contraintes de déficit fixées par l'Union européenne. Notons toutefois que la publication des indicateurs avancés PMI a été encourageante avec une amélioration de l'activité dans les services qui est désormais ancrée en territoire expansionniste, tout comme la confiance des consommateurs qui a montré un signe de rebond. La Banque centrale européenne a diffusé un message rassurant en baissant ses prévisions d'inflation en dépit d'une inflation sur les services qui reste enclavée à 4%. In fine, du côté des pays émergents, les banques centrales adoptent un ton légèrement plus prudent. Bien que dans la région de l'Amérique latine elles aient poursuivi leur cycle de baisse des taux, leur discours sur la suite a quelque peu changé. En effet, la plupart des banques centrales des pays émergents réduisent l'ampleur de leur cycle de baisse des taux ou adoptent une posture de pause.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE



Le Fonds a enregistré une performance positive en mars, supérieure à son indicateur de référence. Notre sélection de dettes émergentes en devises fortes a continué à bien performer, avec notamment l'Argentine et la Roumanie en tête. La dette émergente en devise locale a également contribué positivement, principalement grâce au Brésil et au Mexique. Le crédit d'entreprise a également été un contributeur positif, malgré des marges historiquement basses. Nous maintenons un niveau de protection élevé sur ce secteur. Notre sous-pondération en termes de sensibilité aux taux d'intérêt a également été bénéfique. En revanche, nos stratégies sur les devises ont produit un impact négatif, en particulier notre position sur le yen japonais. Le dollar américain a quant à lui contribué positivement à la performance absolue du Fonds.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



Les indicateurs macro-économiques suggèrent que le point bas de l'activité manufacturière est derrière nous aux États-Unis, en zone euro et en Chine. Cette perspective renforce notre vision d'une économie qui ne connaîtra pas de ralentissement brutal, rendant également peu probable un retour à la cible d'inflation aux États-Unis. Cela soutient notre optimisme quant aux matières premières, notamment le cuivre et le pétrole, ce qui devrait profiter aux dettes émergentes et aux devises des pays émergents producteurs de matières premières. Nous avons ainsi une vision positive du real brésilien. Nous conservons également une vision constructive sur certaines devises asiatiques, telles que le won coréen, dont l'économie devrait bénéficier de l'essor de l'intelligence artificielle. En ce qui concerne les devises développées, nous sommes également acheteurs de la couronne norvégienne et nous avons augmenté notre exposition au dollar en raison de la dynamique de croissance et d'inflation, bien plus élevée outre-Atlantique. Nous maintenons également notre position d'achat sur le yen japonais alors que la Banque du Japon a entamé son cycle de hausse des taux en mars et lutte contre la dépréciation de sa devise. Nous restons également acheteurs de dettes émergentes en devises fortes, bien que nous commençons à prendre des profits sur nos positions les plus performantes depuis le début de l'année. Sur le front du crédit d'entreprise, nous avons augmenté nos protections en raison de la cherté des marges de crédit. In fine, les banques centrales des pays développés devraient entamer leur cycle de baisse des taux, bien que le calendrier de la Banque centrale européenne semble plus clair avec une première baisse prévue cet été, tandis que celui de la Réserve fédérale est moins certain. Pour toutes ces raisons, nous maintenons une approche prudente sur la sensibilité aux taux d'intérêt du Fonds, d'environ 3,3 à la fin du mois. En résumé, trois éléments principaux influencent notre approche : nous restons positifs sur les taux réels américains en raison de leur niveau élevé, nous sommes acheteurs des taux locaux des pays émergents qui ont entamé un cycle de baisse des taux, et nous sommes positifs sur les devises sous-évaluées qui bénéficient de tendances économiques solides.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.03.23-28.03.24	28.03.22-28.03.23	26.03.21-28.03.22	27.03.20-26.03.21	28.03.19-27.03.20
A EUR Acc	14/12/2007	CARGLBD LX	LU0336083497	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	1.36%	20%	—	0.7	-2.3	0.9	7.2	2.2
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGBDE LX	LU0807690168	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	1.36%	20%	—	0.7	-2.3	0.9	7.2	2.2
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAC LX	LU0807689822	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	1.48%	20%	—	-1.2	-3.1	0.5	6.8	1.7
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAU LX	LU0807690085	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	1.48%	20%	—	2.0	-0.6	1.5	8.0	4.6
F EUR Acc	15/11/2013	CARGBFE LX	LU0992630599	Max. 0.6%	—	—	0.8%	1.36%	20%	—	1.1	-2.0	1.3	7.5	2.6

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.